

Commune de Mane

Presse + Affichage

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 Octobre 2016

I - Rapprochement des deux intercommunalités (Communauté de Haute Provence/Communauté Pays de Banon) :

Considérant le regroupement des deux structures qui sera effectif au 1^{er} Janvier 2017.

A l'unanimité,

L'Assemblée renouvelle la demande d'extension de la Communauté de Haute Provence par l'adhésion des communes de la Communauté du Pays de Banon.

Dans l'éventualité d'un regroupement par fusion et création d'une nouvelle structure

Par 10 Voix «POUR» et 1 «CONTRE»,

SOLLICITE le maintien du nom de «Communauté de Haute Provence»

DEMANDE que le siège soit maintenu à MANE

DEMANDE l'application de l'accord local pour la désignation des conseillers communautaires.

Séance levée à 22 h 30

Mane, le 27 Octobre 2016

Le Maire de MANE,



Jacques DEPIEDS.

Jacques Depieds